

Image not found or type unknown



questionnaire de santé post-mortem

Par **losky31**, le **04/05/2009** à **12:26**

Bonjour,

Mon père vient de décéder, et j'ai entamé les démarches au niveau assurance (vie,prêt, etc etc). A mon étonnement, une assurance d'un prêt d'un montant de 2000 Euros me demande de remplir un questionnaire de santé, plutôt précis, et n'ayant aucune compétence dans ce domaine, je ne peux répondre à toutes ces questions, de plus il me demande les coordonnées du notaire en charge de la succession.

Dois je fournir ces documents ? Alors que dans les conditions générale de ventes, il n'apparaît pas de fournir ces justificatifs.

Cordialement